



# Maxime Tandonnet, Histoire des présidents de la République. Vingt-quatre hommes et la France, Paris, Perrin, 2013, 544 p.

Éric Anceau

DANS **PARLEMENT[s], REVUE D'HISTOIRE POLITIQUE 2016/1 N° 23**, PAGES 209B À 224B  
ÉDITIONS **PRESSES UNIVERSITAIRES DE RENNES**

ISSN 1768-6520

ISBN 9782753549227

DOI 10.3917/parl2.023.0209b

Date de mise en ligne : 13/07/2016

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-parlements-2016-1-page-209b?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Presses universitaires de Rennes.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](http://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

**Jean EL GAMMAL, *Être parlementaire de la Révolution à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2013, 221 p.**

Troisième ouvrage de la collection « Vies d'autrefois », *Être parlementaire de la Révolution à nos jours* nous propose de parcourir 225 ans de vie parlementaire au travers de celles et ceux qui l'ont animée.

L'auteur, professeur à l'université de Lorraine, est l'un des meilleurs spécialistes de l'histoire politique et culturelle de la France contemporaine, notamment sous la III<sup>e</sup> République, doublé d'un fin connaisseur des mœurs parlementaires, jusques et y compris dans le temps présent.

En treize chapitres courts et nerveux, il adopte une perspective à la fois chronologique et thématique qui lui permet, d'une part, de dégager les grandes lignes d'évolution et, de l'autre, d'explorer les parcours individuels, les milieux, les pratiques et les modes d'expression des parlementaires en intégrant les apports de l'anthropologie, de la sociologie et de la science politique.

Les cinq premiers chapitres permettent ainsi de balayer le long XIX<sup>e</sup> siècle avant un premier arrêt sur les espaces, les paroles et les parcours d'avant-guerre. Les cinq chapitres suivants couvrent le court XX<sup>e</sup> siècle. Enfin les deux derniers sont consacrés l'un au genre et l'autre aux mutations considérables des vingt dernières années, en particulier dans le cadre de l'intégration européenne.

On déplorera que la dimension anthropologique n'occupe pas dans l'ouvrage la place que le titre laisse imaginer et en particulier la part trop réduite accordée à la vie quotidienne du parlementaire, à son travail de l'ombre dans les bureaux et les commissions, à ses discussions avec les journalistes dans la salle des Quatre Colonnes, à ses relations interpersonnelles aussi bien avec son ou sa conjoint(e) et ses collaborateurs qu'avec ses collègues ou ses mandants.

Cependant, la synthèse nécessitait des choix et ceux qui sont effectués sont le plus souvent fort judicieux. L'ouvrage est précieux car il est quasiment impeccable sur les faits et exploite de très nombreux apports de recherches majeures et récentes en mettant toujours en valeur leurs auteurs. À titre d'exemple, notons la présentation des enjeux du positionnement dans l'hémicycle sous la Restauration à partir du beau travail d'Olivier Tort sur la droite.

L'angle d'approche adopté par Jean El Gammal facilite les comparaisons. On voit les renouvellements qui s'opèrent et la singularité de certaines assemblées : l'inéligibilité des Constituants qui vide la Législative de 1791 du clergé et de la noblesse et qui permet l'avènement d'hommes nouveaux, l'expansion territoriale sous Napoléon qui fait du Corps législatif impérial une assemblée européenne, cas unique dans nos annales parlementaires ou encore, plus récemment et toujours à titre d'exemple qui n'épuise pas la richesse de l'ouvrage, l'arrivée des femmes au Parlement et la place encore timide qu'elles occupent aux postes de pouvoir, même si, nous rappelle l'auteur, un frémissement se manifeste au cours de la législature en cours avec, à l'Assemblée nationale, trois femmes présidentes de commission et une quatrième co-présidente de groupe alors que jusque-là le Parlement était très en retard sur ses homologues des autres grandes démocraties libérales, mais aussi sur le gouvernement et les partis politiques français. Au fil des pages, on se rend également compte de nombreuses continuités : le poids des réseaux, les étapes du cursus parlementaire, l'importance de certaines professions comme celle d'avocat.

On soulignera enfin des qualités rares sous ce format : l'abondance de l'iconographie, la présence de onze textes illustratifs en annexe, l'excellente bibliographie et le très utile glossaire.

Éric ANCEAU

**Maxime TANDONNET, *Histoire des présidents de la République. Vingt-quatre hommes et la France*, Paris, Perrin, 2013, 544 p.**

Haut fonctionnaire et principal conseiller de Nicolas Sarkozy durant sa présidence pour les questions d'immigration et de sécurité, l'auteur avait déjà publié, outre trois ouvrages très remarquables sur ces sujets, une histoire du 11 novembre 1940, en 2009. Au travers d'un plan chronologique en vingt-quatre chapitres – un par président de la République du premier, Louis Napoléon Bonaparte, au dernier en date, François Hollande – ce nouveau livre ne nous propose pas des biographies exhaustives des présidents, mais des portraits d'eux pendant leur passage aux affaires.

L'idée force de Maxime Tandonnet est de nuancer l'opposition classique d'un « roi fainéant » sous les troisième et quatrième Républiques et d'un « monarque républicain » sous la cinquième. La première est imputable, on le sait, à une tradition républicaine dominante issue de la Révolution et du souvenir du coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte, lui-même président sous la Deuxième République, le 2 décembre 1851, et la seconde à la Constitution de 1958 et la stature de De Gaulle. L'auteur ne nie pas l'échec de Mac Mahon en 1877-1879, le contre-pied pris par son successeur direct, Grévy, la jurisprudence qui suivit et surtout la peur constante des parlementaires d'envoyer à l'Élysée un homme cherchant à limiter leur pouvoir ou refusant d'exercer son rôle d'arbitre entre les partis. Il relate parfaitement le broyage de ceux qui comme Jean Casimir-Perier ou Alexandre Millerand cherchèrent à revaloriser la présidence, faits déjà bien connus. Il insiste sur Armand Fallières, représentatif jusqu'à la caricature du président effacé, en exagérant à peine lorsqu'il écrit qu'il concevait « sa mission comme celle d'un élu local suprême, conseiller général à l'échelle de la nation » (p. 169). En revanche, il souligne de façon plus originale que la fonction fut aussi prisée. Clemenceau qui l'avait dénoncée comme « aussi inutile que sa prostate » ne la brigua-t-il pas ? Il échoua face à la logique parlementaire. Cependant, certains présidents purent mener une politique forte. Grévy lui-même exerça une véritable « magistrature d'influence » consistant à choisir comme président du Conseil des personnalités qu'il appréciait et à écarter celles qu'il ne pouvait souffrir. C'est aussi depuis la troisième République, en particulier à partir du voyage de

Félix Faure à Saint-Pétersbourg, en 1897, que le président entendit jouer un rôle en politique étrangère. Premier président de la quatrième République, Vincent Auriol ne fut pas non plus un personnage falot.

À l'opposé, l'ouvrage fait bien ressortir qu'en dépit de la Constitution de 1958 qui renforça très nettement l'exécutif, un tournant intervint dans les années 1980 avec l'abolition de la peine de mort qui ôta au président son droit de grâce régalien, la fin de la guerre froide qui le priva pratiquement de l'occasion de déclencher la foudre nucléaire, la montée en puissance du Conseil constitutionnel, la décentralisation, les transferts de souveraineté vers l'Union européenne et les effets de la mondialisation qui amputèrent beaucoup de ses prérogatives et de celles de son gouvernement. L'ouvrage montre l'impuissance des derniers présidents de la cinquième République et corrélativement leur désacralisation à laquelle Valéry Giscard d'Estaing avait commencé à participer par souci de moderniser l'institution et dont le *bashing* permanent à l'égard de Nicolas Sarkozy et de François Hollande, après celui dont il avait été lui-même victime à la fin de son mandat, est l'éclatant témoignage. L'utilisation sans autre effet que le discrédit des qualificatifs antinomiques « hyper » et « normale », montre, selon l'auteur, que la présidence a perdu son assiette.

Des portraits présidentiels ressortent d'autres aspects intéressants. Les mesures emblématiques et les inflexions des présidences sont bien évoquées. Dans chaque chapitre, l'auteur consacre de beaux passages au caractère et à la psychologie du chef d'État, à ses marottes, à ses rapports aux médias et à la vie quotidienne à l'Élysée. À l'exception notable de Jacques Chirac, très peu de présidents ont aimé le palais (appelé « prison » par Poincaré ou « caserne » par de Gaulle qui envisagea même de s'installer au château de Vincennes, et déserté par Mitterrand, Nicolas Sarkozy et François Hollande), au point que l'on peut parler de véritable « malédiction élyséenne ». La place et le rôle de l'épouse sont également bien traités. De ce point de vue, nos républiques les plus récentes n'ont rien inventé. Élise Thiers et sa sœur Félicie Dosne s'occupaient d'œuvres sociales dès 1871 – ajoutons, dans la lignée des épouses de monarques – et Cécile Carnot organisait les Noëls de l'Élysée pour les enfants, dès la fin des années 1880. Si un monde semble séparer « tante Yvonne » de la simple compagne et toujours journaliste Valérie Trierweiler, l'auteur nous rappelle que

Gaston Doumergue attendit la fin de son mandat, en juin 1931, pour officialiser sa relation avec une veuve et agrégée de l'université.

À nos yeux, les passages les plus intéressants concernent les rapports entre les différents chefs de l'État d'une part et les présidents du Conseil ou premiers ministres, le secrétaire général de l'Élysée et leur cabinet d'autre part. Ils reposent sur une information solide provenant des Mémoires des principaux intéressés et pour les six derniers présidents sur des entretiens directs que l'auteur a eus avec une douzaine de leurs collaborateurs (Bernard Esambert, Philippe Sauzay, Jacques Attali, etc.).

Comment ne pas être frappé, par exemple, par l'opposition, aux deux bornes de la période, entre les deux secrétaires généraux Barthélemy-Saint-Hilaire et Guéant, lequel eut, en revanche, pour lointain précurseur, l'ancien préfet André Magre, secrétaire général d'Albert Lebrun dans les années 1930 qui s'exprimait dans la presse et se faisait photographe au travail (p. 264). Barthélemy Saint-Hilaire et Guéant se rapprochaient toutefois par leur étonnante proximité avec le chef de l'État, Thiers dans un cas et Nicolas Sarkozy dans l'autre. Comment ne pas être frappé également par les ressemblances entre nos deux plus petits présidents par la taille, adeptes l'un et l'autre de longs monologues entre-maillés de digressions personnelles devant leurs collaborateurs. Ils sont d'ailleurs aussi les deux seuls de cette longue histoire, avec... « Napoléon le petit », en 1848, à s'être présentés devant le Parlement pour prononcer un discours. Il est fascinant de lire parallèlement le passage sur la cohabitation entre le président de la République Poincaré et celui du Conseil Clemenceau pendant la Grande Guerre (p. 197-205), puis aussitôt après ceux sur les trois cohabitations de la Cinquième (p. 426-429, 436-437 et 450-453), ou de rapprocher les idées d'Alexandre Millerand sur les institutions et la politique européenne et celles de De Gaulle, le discours d'Évreux du 14 octobre 1923 et celui de Bayeux du 16 juin 1946 (p. 230 et 319).

Malheureusement, l'auteur laisse lui-même à son lecteur le soin d'établir de telles comparaisons ou oppositions. Sans doute, a-t-il voulu faire preuve de la plus stricte neutralité... Il y parvient généralement, même si l'on perçoit un léger ressentiment à l'égard de Nicolas Sarkozy. Non que l'anti-portrait de De Gaulle qu'il en dresse travestisse la réalité, mais l'auteur nous montre d'emblée où il veut en

venir en ouvrant son chapitre par une citation de Marcel Gauchet. L'avant-dernier hôte de l'Élysée devient « le premier président post-moderne », car « la rupture sarkozyste a consisté à assurer ouvertement une ligne directrice suivie en catimini par ses prédécesseurs Mitterrand et Chirac : la banalisation française dans l'espace occidental et mondial » (p. 467), compensée par un hyperactivisme, un élan nietzschéen avec un demi-millier de voyages en province, plus de deux cents à l'étranger, mille discours ou prises de parole et une volonté constante de prendre l'opposition à contre-pied et de surprendre l'opinion. Cela n'enlève d'ailleurs rien à la pertinence de l'analyse du quinquennat, de part et d'autre du remaniement de juin 2009, avec d'abord la phase d'« ouverture » puis celle du « retour aux fondamentaux ».

Une conclusion plus étoffée et plus ambitieuse aurait aussi été bien venue. Quelques lacunes bibliographiques sont par ailleurs à déplorer en particulier pour le XIX<sup>e</sup> siècle. Elles expliquent sans doute les rares erreurs de l'ouvrage. Sadi Carnot ne fut pas le premier grand voyageur parmi nos présidents et Jean Casimir-Perier le premier à chercher à revendiquer un lien direct avec les Français puisque, dans les deux cas, Louis-Napoléon Bonaparte les précéda, le septennat ne fut pas institué par l'amendement Wallon en 1875 mais par une loi, deux ans plus tôt, ... Dans l'énumération des éléments qui contribuèrent à forger l'image de VGE, l'auteur oublie l'accordéon, et dans les scandales qui affectèrent la fin de son mandat, les avions renifleurs. Secondairement, plusieurs prénoms des personnalités sont erronés : le maréchal Mac Mahon n'était guère appelé Maurice que par ses intimes et plus généralement Patrice, le président du Conseil, Floquet, se prénommaient Charles et l'ami de Mitterrand au destin tragique, de Grossouvre, François. L'ouvrage que complète enfin un tableau des principales caractéristiques des présidents, leurs portraits ainsi qu'un glossaire extrêmement instructif n'en demeure pas moins une grande réussite et ne peut laisser indifférent celui qui s'intéresse à l'histoire politique française.

**Frédéric MONIER, Olivier DARD et Jens Ivo ENGELS, *Patronage et corruptions politiques dans l'Europe contemporaine, 2. Les coulisses du politique à l'époque contemporaine. XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Armand Colin, coll. Recherches, 2014, 281 p.**

Issu d'un colloque sur « Faveurs et corruption » tenu à Metz en 2012, ce volume constitue le second volet d'une étude qui se propose de dévoiler les coulisses du politique contemporain, période où jeux d'influences et corruptions participent du processus de modernisation d'une vie politique marquée par le poids croissant des médias. En portant l'accent sur des phénomènes longtemps considérés comme marginaux, ces travaux, au carrefour des sciences sociales, mais impulsés par l'histoire comparée, souhaitent mettre en lumière les relations de pouvoir entre les citoyens d'en bas et les gouvernants.

À première vue, la structure de l'ouvrage est très classique : après une introduction méthodologique, indispensable et stimulante, sur « l'outillage comparatiste » de Frédéric Monier et Jens Ivo Engels (ce dernier curieusement oublié par la table des matières) les trois parties découpées chronologiquement (les deux moitiés du XIX<sup>e</sup> puis le XX<sup>e</sup> siècle) déroutent toutefois par leur ampleur inégale, en dépit de la justification avancée pour ce découpage de la variation du « seuil de tolérance ». La diversité des thèmes, des auteurs et des terrains monographiques témoigne de l'ambition d'un ouvrage qui s'inscrit dans un programme européen de recherches, partant d'une comparaison franco-allemande mais sans s'y restreindre, au risque parfois de l'absence de continuité diachronique ou d'un aspect de mosaïque (Pourquoi l'Europe centrale, très présente dans les deux premières parties, disparaît-elle dans la troisième?).

Sur le premier XIX<sup>e</sup> siècle, Adeline Beaurepaire-Hernandez montre comment la prétention politique révolutionnaire de substituer la capacité et le mérite à la naissance et à la fortune ne résiste guère au tournant napoléonien. Les enjeux du clientélisme se manifestent à travers les « ambiguïtés des faveurs » dans le *cursus honorum* des notables. Le cas de François Tonduti de l'Escarene illustre le grand écart entre la posture publique affectée et les pensées intimes révélées au miroir de leur correspondance privée. Les attentes de l'administration centrale portent sur la capacité, la fortune et l'influence sur les concitoyens. La multiplication des tableaux statistiques

préfectoraux offre au pouvoir impérial un outil de sélection des hauts fonctionnaires adapté à la reconnaissance du capital social et symbolique conceptualisé par Bourdieu. L'étendue du réseau de sociabilité familial et relationnel est un gage de l'influence, du crédit local du notable qui rejaillira sur le régime. Le clientélisme, élément essentiel d'attribution des postes sous le Premier Empire, peut emprunter des cheminements complexes, voire paradoxaux, du fait de tensions entre notabilité locale et carrière nationale. La tentative de fidélisation politique des « masses de granit » au régime napoléonien échoue, son serviteur temporaire se reconvertissant ici aisément au profit de la Restauration puis du royaume de Piémont Sardaigne.

Sollicitation d'une faveur et recommandation sont également au cœur de la communication de Stéphane Soupiron. La correspondance de Lenoir, secrétaire particulier du maréchal Davout, permet de saisir de près les usages de la sollicitation de la recommandation d'un puissant protecteur, art d'obtenir des places qui subit un « procès en dénigrement » après 1815. La contribution de Nathalie Dompnier a le mérite d'aborder de front le cœur de la problématique de l'ouvrage, en se plaçant au moment clé de l'acclimatation de la France au suffrage universel sous « la plus longue des Républiques » : à l'inverse des approches de droit électoral et de science politique, qui s'en tiennent à isoler la corruption électorale en la définissant normativement comme l'achat de suffrages contre argent ou avantages, elle défend une vision plus large de la domination électorale, poreuse à l'échange local, à la pression mutuelle, à des influences évolutives sous la III<sup>e</sup> République. Faveurs et corruption politiques, loin d'être des invariants anthropologiques, s'ancrent dans le tissu des relations sociales locales et les échanges festifs des campagnes électorales participent au processus de légitimation des élus à travers des dons collectifs perçus comme obligatoires.

Un louable souci comparatiste se traduit par une ouverture aux réalités européennes, anglaises, allemandes et même roumaines. On y apprend ainsi que la formation des partis roumains modernes, contemporaine de la République opportuniste, se fait sous l'angle du patronage, le clientélisme facilitant leur acceptation comme institutions d'encadrement des élections et de gouvernement. Comme en Corse, le clientélisme privé y est ressourcé par la distribution des

postes publics, les alliances familiales locales sont prolongées par les affiliations partisans nationales mais, au contraire des caciques espagnols, sans s'opposer au réformisme modernisateur de l'État central.

De la Belle époque à l'entre-deux-guerres, Marnix Beyen nous ouvre les portes d'un lieu plein de vie de la politisation, au croisement du local et du national : la permanence parlementaire de deux grands élus parisiens, le mathématicien Paul Painlevé et l'avocat socialiste Marcel Sembat, à la faveur de leurs carnets de visiteurs. Bien que floue, cette « photo de groupe » des utilisateurs des réceptions parlementaires donne un aperçu inédit des motivations et des dynamiques politiques des transactions entre ces élus et leurs concitoyens d'en bas, ces petites gens de Paris venus au « marché des faveurs », mais aussi portant des revendications d'un groupe et s'appropriant un langage et des informations politiques.

La III<sup>e</sup> République est favorisée par le nombre d'éclairages, y compris en miroir : elle fait l'objet de la communication commune de Julie Bour et de Volker Koehler qui met en parallèle ses pratiques de recommandations et de clientélisme avec celles de la République de Weimar. L'article est l'occasion d'une mise au point historiographique comparée en matière de patronage. Des pistes sont ouvertes par la comparaison des pratiques de Jules Develle, secrétaire de Grévy puis sous-préfet, député, sénateur et ministre, et du maire de Cologne puis chancelier Adenauer. À partir d'héritages familiaux, des réseaux politiques se construisent et distribuent les « remerciements » à leur clientèle, républicaine dans la Meuse, catholique à Cologne.

Curieusement, les métamorphoses les plus contemporaines de la corruption ne rencontrent que des illustrations péninsulaires et méditerranéennes, de l'Espagne franquiste à l'Italie du *Tangentopoli*, la « cité des pots de vin » nettoyée à grandes eaux par « l'opération mains propres ». L'intérêt des trois contributions réunies n'est pas en cause, du rôle clé de l'architecte municipal dans la confusion des intérêts publics et privés au temps du boom immobilier espagnol, à l'approche cartographique très éclairante de la corruption urbaine, du caciquisme provincial du Levant et de l'Andalousie, et des mafias internationales au XXI<sup>e</sup> siècle. Mais le passage sous silence de la France de 1940 à nos jours ne manquera pas de surprendre, comme si, de la République gaullienne aux reliefs de la dernière campagne présiden-

tielle de 2012, les liaisons dangereuses de l'affairisme, du financement des partis et des campagnes électorales, mais aussi l'émergence des collectivités territoriales n'avaient pas profondément scandé notre vie politique, comme en témoignent les travaux de Jean Garrigues... Sans doute encore la matière de manifestations scientifiques et d'ouvrages à venir.

À l'issue d'un ouvrage aussi riche, les trois pages de conclusion laisseront peut-être le lecteur sur sa faim, comme l'admet d'ailleurs Olivier Dard, mais elles ont le grand mérite d'ouvrir largement le champ à de nouvelles recherches, déjà utilement balisées par une mise au point bibliographique.

Pierre ALLORANT

**Sylvie GUILLAUME, Gilles LE BÉGUEC, Christine MANIGAND, Jérôme POZZI, Jean-Paul THOMAS et Sabrina TRICAUD (dir.), « Le moment PRL ». *Le Parti républicain de la liberté 1946-1951*, Rennes, PUR, 2013, 200 p.**

Les actes de la journée d'étude organisée par le Centre d'histoire de Sciences Po en octobre 2011 et consacrée au Parti républicain de la liberté paraissent sous la direction des historiens qui en ont été les maîtres d'œuvre.

Y a-t-il, en ce qui concerne les partis, échec plus évident que celui du PRL, qui eut l'ambition d'être, à la sortie de la guerre, la « quatrième force » du pays, une position qu'il ne fut jamais en mesure d'atteindre, et de beaucoup ? Né en décembre 1945, il ne connut ni printemps, ni été, mais tout de suite une lente agonie avant d'expirer dans les bras du Centre national des indépendants et paysans en juin 1951.

Pourtant le PRL fut un maillon important, et même décisif à certains égards, dans l'histoire chahutée des droites et du centre au milieu du siècle dernier. En plus de présenter les principaux caractères de ce parti, tout l'intérêt de cet ouvrage consiste dans le fait de replacer ce moment court dans le temps plus long de l'histoire politique française. C'est le thème de la préface signée de Gilles Richard et de l'introduction de Sylvie Guillaume, tous deux spécialistes des tribulations des droites d'après-guerre.

Jean Vavasseur-Desperriers présente d'abord le contexte de l'hiver 1945-1946, qui vit la création du PRL. Il nous convainc en exposant que cette naissance fut l'aboutissement d'une recomposition des droites commencée avant la guerre entre la Fédération républicaine, l'Alliance démocratique et le Parti social français, recomposition qu'aucune de ces forces ne fut capable de poursuivre en 1945, dans un temps d'émiettement des droites. Le PRL naquit en recueillant une partie de ces débris et en s'affirmant clairement comme un parti de droite. Une des personnalités majeures en fut Edmond Barrachin, dont Jean-Paul Thomas évoque ensuite l'action. Du PSF au RPF, il incarne la continuité du projet de rassemblement des droites dans un ensemble efficace et si son travail au PRL n'aboutit pas immédiatement, il en fut une étape marquante. Gilles Le Béguec traite ensuite du PRL dans ce long processus de rassemblement au sein d'une

même organisation des forces « allant des éléments raisonnables de la droite ligueuse aux marges du radicalisme indépendant » (p. 45). Il y distingue des atouts, comme l'imposante structure nationale du nouveau parti, et ses groupements de jeunesse, mais également des points de fragilité avec, au sommet, des hommes qui ne furent pas à la hauteur de leur rôle (on pense à Michel Clemenceau) et, à la base, une organisation départementale globalement très insuffisante.

C'est à un autre atout du PRL que s'intéressent ensuite Sabrina Tricaud et Jérôme Pozzi ; sa force parlementaire. L'étude des carrières, en amont et en aval, des 74 élus nationaux passés par le PRL leur permet de conclure qu'il fut avant tout un parti de parlementaires. Ils joignent à leur contribution deux annexes fort précieuses : une liste de ces élus et une carte de leur implantation géographique édifiante.

Nicolas Roussellier, sur la question du constitutionnalisme libéral, place également le PRL dans l'histoire plus longue. Il montre que si le PRL a porté l'héritage des réformateurs de l'État des années 1930, son programme de rénovation fut à la fois limité et contradictoire : limité par rapport aux propositions d'autres formations comme le RPF ; contradictoire, car il ne parvint pas à entrer en cohérence avec les grandes transformations du temps, comme le rôle croissant de la haute fonction publique. Nicolas Roussellier explique ce dernier point par l'éloignement des modérés vis-à-vis du pouvoir depuis les années 1930. Avec le PRL, le libéralisme parlementaire franchit un nouveau seuil dans son déclin.

Quatre contributions traitent ensuite des positions du PRL sur des thèmes majeurs de la vie politique de la IV<sup>e</sup> République. En politique économique, Frédéric Tristram relève l'échec de cette formation, pourtant très en pointe dans les débats d'immédiat après-guerre et virulente dans son opposition aux réformes. Puis Michele Marchi présente le PRL et la question scolaire. Celle-ci fut un moyen pour le nouveau parti de se distinguer au sein des droites dans les années 1940. À cet égard, il est frappant de constater que sa disparition fut contemporaine de l'union, enfin advenue, entre elles sur cette question, après les législatives de 1951. Par contre, pour Christine Manigand et Anne Dulphy, le PRL n'eut pas, au sein d'un paysage globalement anticommuniste, de programme spécifique en politique extérieure. Elles soulignent néanmoins qu'il fut « anticommuni-

niste avant tous les autres et antiallemand après tout le monde ou presque... » (p. 114) et qu'il eut une position très nette sur l'Espagne franquiste en appelant activement à un rapprochement avec elle. Enfin, sur les questions impériales et à l'heure de la décolonisation, Frédéric Turpin insiste sur le refus du PRL de tout « bradage » de l'Union française.

L'ouvrage se termine sur les questions soulevées par la disparition du PRL. Mettant en évidence ses faiblesses internes (ses divisions permanentes et son inachèvement) et les contraintes externes, Mathias Bernard décrit la mort de ce mouvement. Pour conclure, Gilles Le Béguec propose plusieurs réflexions stimulantes à ce sujet. Certes, le PRL a subi de plein fouet la concurrence du RPF, mais des éléments internes sont au moins aussi responsables de son échec. Sur la comparaison entre un CNR qui naquit à la fin des années 1940 dans un cadre nettement plus souple et un PRL qui, dans l'immédiat après-guerre, choisit un cadre partidulaire plus rigide, Gilles Le Béguec démontre que le contexte exigea du second le choix d'une mobilisation de combat en un moment où le Tripartisme dominait.

Des annexes fort bienvenues complètent ce bel ensemble. On signalera tout particulièrement le témoignage de François de Sesmaisons sur son père, homme clé du PRL, ainsi qu'un récapitulatif des sources et archives, très dispersées, concernant ce mouvement.

Si, comme le soulignent Mathias Bernard et Gilles Le Béguec, « le moment PRL » fut finalement un très court moment, qu'ils réduisent à l'année 1946 – avec des « signes d'essoufflement » dès l'été selon ce dernier –, cela n'ôte nullement à ce livre son considérable intérêt, tant il est vrai que les enseignements à tirer des temps et des structures de transition entre les hautes eaux des droites s'avèrent incontournables.

David BELLAMY

**GALEMBERT, Olivier ROZENBERG et Cécile VIGOUR (dir.), *Faire parler le Parlement. Méthodes et enjeux de l'analyse des débats parlementaires pour les sciences sociales*, Claire de Paris, LGDJ, 2013, 371 p.**

Issu d'un colloque organisé en décembre 2010 à l'Assemblée nationale et au Conseil régional d'Île-de-France, cet ouvrage collectif composé d'une vingtaine de contributions se présente à la fois comme un ouvrage savant mais aussi comme un manifeste appelant au renouveau et au développement des études consacrées au Parlement. Dans leur introduction générale, qui offre un panorama très utile des *legislative studies* à la française, les directeurs de l'ouvrage partent de deux constats simples. Ils soulignent d'abord le succès remporté depuis une vingtaine d'années par le concept de délibération et de démocratie délibérative tel qu'il a pu être illustré par la traduction puis la diffusion de l'œuvre du philosophe allemand Habermas ou par l'ouvrage du français Bernard Manin devenu un classique de la science politique (*Principes du gouvernement représentatif*, 1995). De ce point de vue, la réhabilitation du Parlement et du parlementarisme en termes d'histoire intellectuelle et conceptuelle peut être considérée comme un acquis incontestable. Il reste – et c'est le second constat avancé par les auteurs – que les études consacrées au Parlement demeurent plutôt rares aussi bien en science politique qu'en histoire et sont surtout les victimes des sempiternels effets de cloisonnement entre les disciplines. L'histoire sociale et l'histoire politique de la vie et du travail des assemblées, de l'Ancien Régime à nos jours, appellent donc encore un grand nombre de recherches qui, on l'espère, pourront se multiplier dans l'avenir.

Quoi de mieux pour susciter ces vocations que de prendre à contre-pied les préjugés trop souvent associés à l'objet « Parlement » ? C'est bien le propos que l'on retrouve en fil directeur dans l'ensemble des contributions malgré la diversité des perspectives retenues et les différentes disciplines représentées parmi les auteurs (philosophes comme Jon Elster, politistes, linguistes, sociologues et historiens). Traditionnellement, les juristes ont tendance à s'intéresser à la vie parlementaire en privilégiant la production des normes ; les sociologues au heurt des intérêts et aux origines sociales des acteurs vus depuis les coulisses du Parlement. Ici, le pari tenu par les différentes

contributions consiste à faire porter l'attention sur le travail des assemblées et la force des débats et discours, aussi bien dans le sein protégé des commissions mais plus encore à la lumière de la séance publique. Assemblée de « godillots »? Parlementaires pliant sous le poids du pouvoir exécutif? Absentéisme et inefficacité des organes législatifs? Toutes ces images caricaturales sont ici critiquées et remises en question quelle que soit la période historique considérée. Malgré l'absolutisme, par exemple, les États de Bourgogne au XVII<sup>e</sup> siècle, se caractérisent par une certaine force et efficacité de leurs délibérations; ils peuvent même être considérés comme un « proto-Parlement » (J. Loiseau). Les débats de la séance publique que cela soit à l'époque de la Révolution (F. Blanc) ou en 1959 pour la discussion du nouveau Règlement de l'Assemblée (J.-P. Heurtin) ne sont pas de simples joutes rhétoriques sans portée réelle; ils peuvent réellement modifier l'orientation politique des acteurs. Dans la période plus récente, plusieurs monographies (sur la réforme des collectivités territoriales analysée par C. Viktorovitch ou bien sur la loi de 2003 sur la prévention des risques technologiques étudiée par L. Bonnaud et E. Martinais) montrent d'une manière précise et convaincante la part importante laissée au travail des parlementaires dans la fabrication de la loi. Surtout comme le disent Claire de Galembert ou Olivier Rozenberg, la séance publique malgré toutes les caricatures dont elle est affublée joue encore un rôle politique essentiel; elle peut sensibiliser l'opinion à tel ou tel problème, elle peut hâter la cristallisation du débat autour de telle ou telle solution (la fonction d'*agenda setting* des politistes), elle peut obliger aussi le gouvernement à négocier, à se modérer ou éventuellement à reculer sur tel ou tel point.

Bien sûr, de nombreuses questions restent ouvertes. En perspective longue – celle que privilégient les historiens et qui est trop négligée dans cet ouvrage – il est difficile de ne pas voir combien le travail parlementaire a été diminué et même destitué entre III<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> République (l'abandon des débats d'interpellation, l'évolution des règlements dans le sens de la réduction drastique des anciennes libertés parlementaires etc.). En perspective de comparaison, il reste aussi à savoir si le renouveau de l'intérêt pour le Parlement permet aujourd'hui, dans le débat à la fois savant et citoyen, de reconsidérer à la hausse le rôle du Parlement européen tout en s'interrogeant sur

la place des assemblées dans le constitutionnalisme du futur. En tout état de cause, le grand mérite de cet ouvrage est d'inviter à prendre l'étude du débat parlementaire au sérieux et, on l'espère, d'annoncer la poursuite et l'approfondissement d'une dynamique aussi heureusement amorcée.

Nicolas ROUSSELLIER